

La Gazette du **LEVRIER**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE DE
WINTZENHEIM

#75

Printemps/Été 2026



Ville, vignoble et campagne



Sentier autour du Hohlandsbourg

CONTACT

Magazine municipal d'information #75
de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Luca BASSO, Maire

Comité de rédaction :

Alexis STRUSS, adjoint au maire

Conception et réalisation :

Sébastien MAURER, service communication

Photos et illustrations :

Services de la Ville, Nuit Blanche, Freepik et documents
fournis. Couverture (photo) : Parc Kienier - La Forge

Impression : FREPPEL Imprimeur à Wintzenheim

MAIRIE

28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM

Tél. 03 89 27 94 94

Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr

E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

  Ville de Wintzenheim

 Application mobile Panneau Pocket : Wintzenheim



SOMMAIRE DU N°75

VIE MUNICIPALE

04-05 La nouvelle équipe municipale

ENVIRONNEMENT & TRAVAUX

06 Moustique tigre, la colonisation progresse

06 Concours des maisons fleuries

07 Les travaux à Wintzenheim

CADRE DE VIE

08 Au quotidien : gare aux vols à la roulotte

08 Civisme : la tenue en laisse de nos chiens

08 Rappel : les nuisances sonores

ENFANCE-JEUNESSE

09 Actualités de l'Espace d'Animations Arthuss

10-11 **DOSSIER :** La Ville reprend en régie son
service périscolaire et extrascolaire

JOURNEE CITOYENNE

12 Retour en images sur la journée citoyenne

CULTURE

13 Arthuss : cap sur une nouvelle saison

13 Le Livrier : la lecture pour tous, grâce à vous !

VIE ASSOCIATIVE

14-15 L'actualité de nos associations

VIE COMMUNALE

16 Décisions du conseil municipal

SOLIDARITÉ & SOCIAL

17 Plan canicule

17 Abonnement annuel bus TRACE solidaire

ÉTAT-CIVIL

18 Les anniversaires

VIE MUNICIPALE

19 Conseil Municipal des Jeunes

19 Conseil Municipal des Aînés

19 Tribunes- Parole aux groupes

AGENDA

20 Agenda des manifestations

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,



Le résultat des élections du 22 mars dernier, marqué par plus de 67 % des suffrages exprimés en faveur de notre équipe, constitue un signal fort, clair et porteur de confiance pour l'avenir de notre commune. Ce soutien témoigne de votre attachement à Wintzenheim et de votre volonté de poursuivre ensemble une dynamique ambitieuse au service de tous.

Je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous accordez. Cette marque de soutien nous honore et nous engage pleinement pour les années à venir. Être votre maire est une responsabilité forte, mais aussi une fierté immense : celle de construire l'avenir de Wintzenheim.

Durant ce mandat, nous mettrons toute notre énergie à concrétiser les projets que nous avons partagés avec vous et que vous avez largement soutenus. Notre ambition sera de renforcer la qualité de vie à Wintzenheim, de soutenir les familles, de préserver notre cadre de vie, tout en préparant notre ville aux défis de demain, en investissant pour moderniser nos équipements.

Nous poursuivrons également nos actions en faveur de la transition environnementale, du développement des services de proximité et du dynamisme de notre cité, afin de faire de Wintzenheim une ville toujours plus sûre, attractive et conviviale.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel été !

Fidèlement,

LUCA BASSO

Maire, Vice-Président de Colmar Agglomération



UNE ÉQUIPE RÉNOUVELLÉE À VOTRE SERVICE

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, Wintzenheim s'est dotée d'une nouvelle équipe municipale. Élus par les habitantes et habitants pour conduire les affaires de la commune, ils et elles s'engagent collectivement au service d'un territoire vivant, solidaire et tourné vers l'avenir. Le Conseil municipal est constitué de 29 femmes et hommes et élus pour habituellement 6 ans.

Le maire et les adjoints

Le maire et ses sept adjoints forment le bureau municipal. Chaque adjoint est en charge d'un domaine de délégation précis : ensemble, ils préparent et mettent en œuvre les décisions du conseil municipal, représentent la commune et assurent le lien avec les habitants, les partenaires et les services.



Luca Basso
Maire de la Ville de Wintzenheim



Alexis STRUSS
1^{er} Adjoint au Maire
Délégué à la communication, la vie citoyenne, au commerce et au tourisme.



Clara BEAUFRAND
2^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée aux finances, à la commande publique, à la culture et à la vie associative.



Sébastien LIGIBELL
3^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à l'urbanisme, à l'action foncière et à l'organisation des manifestations communales.



Estelle BAUDELET
4^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée à l'enfance et à la jeunesse (éducation, périscolaire, petite enfance).



Ludovic CAMPITELLI
5^{ème} Adjoint au Maire
Délégué à la transition écologique, aux espaces naturels (forêt/chasse) et à la RMACTW.



Mireille WEISS
6^{ème} Adjointe au Maire
Déléguée à l'action sociale, au logement et à la solidarité.



Benoît FREYBURGER
7^{ème} Adjoint au Maire
Délégué au patrimoine bâti et à la voirie.

Les conseillers délégués

Trois conseillers délégués viennent renforcer l'équipe en apportant leur expertise sur des missions ciblées : sports, sécurité, manifestations. Ils sont en soutien direct des adjoints et du maire.



Giovanni AGOSTA
Conseiller municipal délégué aux sports



Carine NÄGL
Conseillère municipale déléguée aux manifestations communales en tant que soutien logistique et organisationnel



Daniel OUGIER
Conseiller municipal délégué à la sécurité

Les conseillers municipaux

Les conseillers municipaux du groupe « Vive Wintzenheim » participent activement aux séances du conseil : ils votent le budget, délibèrent sur les projets de la commune et contribuent à la vie démocratique locale. Le groupe « Wintzen'aime pour vous, avec vous » siège au conseil municipal et participe, en tant qu'opposition constructive, au débat démocratique et au contrôle de l'action municipale.

Groupe Vive Wintzenheim



Laurine SALA



Nathalie PEREZ DE SAN ROMAN



Brigitte MILA



Jean-Marc KEMPF



Marie-Jeanne BASSO



Christian GUILLEMAIN



Mélanie POIREY



Jérôme BORDONNE



Sandrine MEYER



Thibaut KOLB



Léa GUISE



Patrick LAMBACH



Charlotte BINA



Maxime STRAUB



Christelle OHRESSER



Ludovic FURLANO



Christine CHANOT



Dominique CHERY

Groupe Wintzen'aime

SUIVRE LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : WWW.VILLE-WINTZENHEIM.FR



Accueil > Vie municipale > Conseil municipal > Date et ordre du jour de la prochaine séance
Accueil > Vie municipale > Conseil municipal > Comptes-rendus et délibérations

MOUSTIQUE TIGRE LA COLONISATION PROGRESSE

Après avoir colonisé de nombreuses communes alsaciennes, le moustique « tigre » semble également avoir élu domicile à Wintzenheim.

Ce moustique de très petite taille, de couleur noire et rayé de blanc risque d'altérer rapidement et de manière significative notre cadre de vie si nous le laissons faire.

Il est surtout nuisant (pique beaucoup et durant toute la journée) avant d'être un potentiel vecteur de maladies (dengue, chikungunya, maladies présentes sous les tropiques).

Des mesures simples permettent d'éviter sa prolifération : éviter l'eau stagnante. En effet, ce moustique se développe dans les récipients contenant de l'eau, essentiellement dans nos cours et nos jardins. Dès maintenant, nous pouvons agir en nettoyant et couvrant les récupérateurs d'eau, en rangeant les objets laissés sous la pluie, en entretenant les gouttières, etc.

Alors agissons, tous ensemble, avant que la situation ne s'aggrave !



LIENS UTILES

demoustication.brigade-verte.fr/
signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/
demoustication@brigade-verte.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2026

Demande d'inscription

Renseignements et inscription avant le 15 juillet 2026 :
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - M^{me} HAISSAT- 03 89 27 94 92

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse du domicile :

Rue n° étage ☐ Droite ☐ Gauche ☐ Milieu

Ville : Tél. :

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2026 dans la catégorie suivante :

1^{ère} catégorie

- ☐ Maisons avec jardin
☐ Maisons sans jardin

2^{ème} catégorie

- ☐ Immeubles collectifs avec
balcons, fenêtres ou espaces
fleuris

3^{ème} catégorie

- ☐ Commerces et artisanat

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours (disponible en mairie), les décisions du jury et le traitement de mes données personnelles*.

Fait à le/...../2026

Signature :

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la Ville de Wintzenheim dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour l'inscription au concours des maisons fleuries et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Ces données sont conservées par la Ville jusqu'à la clôture de l'édition 2026. Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail (mairie@mairie-wintzenheim.fr). Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.



Route d'Éguisheim - Logelbach
Réfection du trottoir, de la chaussée et du mur de séparation suite à un effondrement du trottoir.



Construction de la nouvelle gendarmerie de Wintzenheim
Les travaux ont démarré en début d'année et se poursuivent selon le planning établi dans la projection initiale. Après la longue phase préparatoire, les avancées sur le chantier deviennent plus visibles avec le montage des murs.



Réfection de la rue des Remparts
Renouvellement de la chaussée, des réseaux d'eau et d'assainissement et enfouissement des réseaux aériens de téléphonie et de la régie des antennes communautaires.



Réfection rue du Lavoir
Renouvellement de la chaussée, des réseaux d'eau et d'assainissement, et enfouissement des réseaux aériens.

Rue du Hohlandsbourg
Renouvellement des réseaux gaz et réfection de la chaussée par Vialis.



VOIR LES ARRÊTÉS RELATIFS AUX TRAVAUX ?



Accueil > Urbanisme et cadre de vie > Les arrêtés
> Les arrêtés relatifs à la voirie et travaux

AU QUOTIDIEN : GARE AUX VOLS À LA ROULOTTE

Avec le retour des beaux jours et l'augmentation des promenades, la gendarmerie de Colmar constate une recrudescence des vols à la roulotte (vols de contenus à l'intérieur des véhicules) sur la commune de Wintzenheim. Plusieurs dégradations : vitres brisées et serrures forcées ont été déplorées.



Ces actes opportunistes ciblent souvent des objets laissés en évidence, parfois de faible valeur apparente (sacs, téléphones, vestes, ou même lunettes de soleil).

Pour contrer ce phénomène, la municipalité et la brigade de recherches vous rappellent quelques règles de prudence essentielles :

- ✓ **Ne laissez rien de visible** dans l'habitacle, même pour une courte durée (même des lunettes de soleil).
- ✓ **Verrouillez** systématiquement vos portières et remontez les vitres.
- ✓ **Emportez vos objets de valeur** (papiers, moyens de paiement, GPS).
- ✓ **Ne cachez pas d'objets dans le coffre** une fois stationné sur place.

Soyons vigilants et pour tout comportement suspect, contactez immédiatement le 17.

CIVISME : LA TENUE EN LAISSE DE NOS CHIENS



Pour la sécurité et le bien-être de tous, nous rappelons aux propriétaires d'animaux que la tenue en laisse est obligatoire pour tout chien circulant sur la voie publique sur le territoire de Wintzenheim.

La divagation est interdite sur l'ensemble du territoire communal. Un chien est considéré en état de divagation dès lors qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, qu'il est livré à son seul instinct ou qu'il se trouve hors de portée de voix.

L'accès des chiens, même tenus en laisse, est strictement interdit dans les cimetières, squares, espaces verts, pelouses et espaces de jeux pour enfants, conformément à l'arrêté du Maire N° 120/2021.

Des règles encore plus strictes s'appliquent aux chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Les chiens de 1^{ère} catégorie doivent impérativement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique et dans les espaces publics. Les chiens de 2^{ème} catégorie doivent être muselés dans les lieux publics uniquement (pas sur la voie publique).

Merci à tous pour votre vigilance et votre civisme !

CONTACTER NOTRE POLICE MUNICIPALE



Sur www.ville-wintzenheim.fr

Accueil > Services et démarches > Police-sécurité

Tél : 03 89 27 94 97

E-mail : policemunicipale@mairie-wintzenheim.fr

LA BELLE SAISON EST LÀ... LES NUISANCES SONORES AUSSI !

Il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuse, à moins de 100 mètres d'une zone habitée :

- ✗ Les jours ouvrables avant 7h, entre 12h et 13h et après 19h
 - ✗ Les samedis avant 9h, entre 12h et 15h et après 18h
 - ✗ Les dimanches et jours fériés avant 9h et après 11h
- Sont aussi considérés comme engins bruyants**, tous appareils à la disposition des particuliers qui par leur utilisation provoquent des percussions, vibrations, trépidations et généralement des bruits de toute nature excédant les inconvénients normaux, tant par leur intensité que par leur durée.



ACTUALITÉS DE L'ESPACE D'ANIMATIONS ARTHUSS



Retour sur les vacances d'hiver

Les vacances d'hiver ont été placées sous le signe de la convivialité, du sport et de la découverte. Les jeunes ont notamment participé à un mini-séjour au ski au Pont du Metty, profité d'une sortie à la patinoire, relevé de nombreux défis sportifs à Sportivallée et découvert la pratique du trail aux côtés de Sybille.

Ces moments d'activités ont également été ponctués de temps de partage très appréciés, notamment lors de la soirée moules-frites et de la traditionnelle tartiflette party.



Retour sur les vacances de printemps

Durant les vacances de printemps, les jeunes ont bénéficié d'un programme riche et varié mêlant créativité, activités sportives et nouvelles expériences. Ils ont participé à l'atelier Lego Story, découvert le Kin-Ball, pris part à une sortie Mario Kart chez Loisigames et effectué une initiation à la moto tout-terrain sur le site du Moto Club de Bergheim.



Un atelier animé par Taktik Eco leur a également permis de fabriquer leur propre déodorant naturel tout en sensibilisant les participants aux gestes écoresponsables.



Journée citoyenne

À l'occasion de la **Journée citoyenne**, les jeunes de l'Espace d'Animations ont confectionné des cadeaux destinés à la fête des Mères. Ils ont décoré avec soin des pots de fleurs dans lesquels ils ont semé des graines d'œillettes d'Inde, alliant ainsi créativité, attention et engagement dans la vie locale.

À venir

Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà au programme des prochaines semaines :

- Participation à la journée Arké-di'Art à Turckheim
- Vacances d'été riches en découvertes et en animations avec notamment une initiation au parapente
- Olympiades organisées en partenariat avec l'Espace Jeunes de Munster

- Soirée pizza-foot à l'occasion de la demi-finale de la Coupe du monde
- Sortie à Colmar Plage
- Et, point d'orgue de l'été, un mini-séjour à Paris qui promet de beaux souvenirs aux participants.

L'équipe de l'Espace d'Animations poursuit ainsi sa volonté de proposer aux jeunes des activités variées favorisant la découverte, le partage et l'ouverture sur leur environnement.

EN SAVOIR PLUS SUR L'EAA



www.ville-wintzenheim.fr

Accueil > Enfance Jeunesse > Espace d'Animations Arthuss

Tél : 09 67 30 72 45

mbey@mairie-wintzenheim.fr

DOSSIER

À LA RENTRÉE 2026, LA VILLE REPREND EN RÉGIE SON SERVICE PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

La Ville de Wintzenheim poursuit son engagement en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles en reprenant, à compter de la rentrée scolaire 2026, la gestion directe de l'ensemble du service périscolaire et extrascolaire de la commune.

Cette décision stratégique marque une nouvelle étape dans la politique

éducative municipale. Elle permettra à la collectivité de piloter directement l'organisation des accueils, de renforcer la qualité du service rendu aux familles et de construire une véritable continuité éducative entre les différents acteurs intervenant auprès des enfants.

Renseignements complémentaires
Espace Animations de l'Arthuss
Sandrine DURAND au 0967307245
sdurand@mairie-wintzenheim.fr

UN SERVICE DE PROXIMITÉ MAINTENU SUR LES DEUX SITES

Les accueils périscolaires continueront d'être proposés sur les deux structures de la commune : le site de Wintzenheim et le site de Logelbach

Du lundi au vendredi, accueil :

- **Le matin : 7h00 à 8h00 (petit-déjeuner compris)**
- **Pause méridienne : 11h30 à 13h30**
- **Le soir : 16h00 à 18h30**

UNE ORGANISATION OPTIMISÉE POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES

Les mercredis ainsi que les vacances d'automne, de Noël et d'hiver se dérouleront sur le **site de Wintzenheim**.

Sous réserve de confirmation définitive de l'organisation annuelle, les vacances de printemps et d'été seront organisées sur le **site de Logelbach**.

Les accueils de loisirs fonctionneront de 7h30 à 18h30.

Les structures seront fermées :

- Une semaine entre Noël et Nouvel An ;
- Les 3 premières semaines du mois d'août.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTES AU BÉNÉFICE DES ENFANTS

La Ville engagera des travaux de réfection sur le site de Logelbach afin d'offrir aux enfants des espaces d'accueil plus modernes, plus confortables et mieux adaptés aux activités éducatives.

De nouveaux mobiliers, jeux et matériels pédagogiques seront également acquis pour équiper les salles d'activités et enrichir les animations proposées.



ASSURER LA CONTINUITÉ DES ÉQUIPES

Les salariés des PEP qui souhaitent poursuivre leur mission auprès des enfants pourront rejoindre les effectifs municipaux dans le respect des dispositions réglementaires applicables.

Cette démarche permettra de préserver les compétences acquises et de garantir une continuité dans l'accompagnement des familles et des enfants.



UN PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Cette nouvelle organisation s'appuiera sur un Projet Éducatif Territorial (PEDT) visant à assurer une continuité pédagogique entre les écoles, les accueils périscolaires, les associations, les services municipaux et les familles.

L'objectif est de construire un parcours éducatif cohérent favorisant l'épanouissement, l'autonomie et la réussite de tous les enfants.

UN ACCUEIL SÉCURISÉ ET ENCADRÉ PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

Les taux d'encadrement réglementaires seront strictement respectés. Les enfants seront accompagnés par des animateurs qualifiés et formés, garantissant un accueil sécurisé, bienveillant et conforme aux exigences des accueils collectifs de mineurs.

Par cette reprise en régie, la ville de Wintzenheim affirme sa volonté d'investir durablement dans l'avenir de ses enfants et de proposer aux familles un service public de proximité moderne, ambitieux et adapté aux besoins du territoire.



UNE RESTAURATION DE QUALITÉ

La Ville a retenu **le traiteur Pomme et Chou** pour assurer la restauration des accueils périscolaires et de loisirs, avec **une attention particulière portée à la qualité des repas servis** et aux produits/aliments issus d'un circuit court.

Afin de garantir une fraîcheur optimale et de préserver toutes les qualités gustatives et nutritionnelles des aliments, **le service est assuré selon le principe de la liaison chaude**. Les repas sont cuisinés le jour même par le prestataire, puis transportés et livrés dans des conteneurs isothermes spécifiques. Ce procédé permet de maintenir les plats à une température constante supérieure à 63°C de la

fin de la cuisson jusqu'au moment du service dans les assiettes des enfants, garantissant ainsi une sécurité sanitaire irréprochable sans rupture de la chaîne de chaleur.

À travers ce choix, la municipalité réaffirme son engagement pour le bien-être des enfants, en leur offrant des menus variés, équilibrés et adaptés à leurs besoins le tout dans le respect strict des normes de la restauration collective.



Plus d'informations et tarifs et les modalités d'inscription sur www.ville-wintzenheim.fr
Accueil > Enfance Jeunesse > Enfance

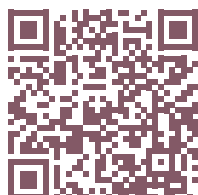
JOURNÉE CITOYENNE : UNE ÉDITION RÉUSSIE !

Le samedi 30 mai, Wintzenheim a vécu sa 9^{ème} journée citoyenne. Une centaine de bénévoles, venus des trois quartiers de la commune, Wintzenheim centre, Logelbach et La Forge, se sont mobilisés sur une quinzaine de chantiers pour améliorer le cadre de vie de tous.

Au programme : nettoyage des pistes cyclables, entretien du sentier botanique et du parc Kiener, arrachage de renouée du Japon et de plantes envahissantes, remise en peinture du mobilier urbain et des marquages au sol, entretien des abords de la chapelle des Bois et du lieu-dit Saint-Joseph...

Au total, ce sont près de 350 heures de travail bénévole qui ont été offertes à la collectivité. La matinée s'est conclue sous la halle des fêtes autour d'un repas convivial préparé par une équipe de bénévoles. **Le maire, Luca Basso,** a tenu à remercier chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur générosité.

Un grand merci à toutes et tous, et rendez-vous en 2027 pour une 10^{ème} édition !



La suite du reportage : Accueil >
Vie municipale > Médias > Photo-
thèque



Rétrospective



Margaux & Martin



Chansons pour une drôle de vie

Johnny Hallyday
Rock'n'Roll ShowThe Timber Men
Stompers

ARTHUSS : CAP SUR UNE NOUVELLE SAISON VIBRANTE !

La saison 2025-2026 de l'Arthuss vient de s'achever, nous laissant des souvenirs précieux en tête. Vous avez été nombreux à vibrer au rythme des concerts captivants de *Foes*, des *Timber Men Stompers* ou encore de *Margaux & Martin*, à célébrer l'héritage de Charles Aznavour ou à vous évader en famille grâce aux spectacles jeune public qui ont jalonné la saison. **Un grand merci pour votre fidélité et votre enthousiasme partagé !**

Mais la scène ne reste jamais vide bien longtemps. **L'équipe de l'Arthuss trépigne déjà d'impatience à l'idée de vous dévoiler sa toute nouvelle programmation 2026-2027.**

Pour cette nouvelle édition, l'espace culturel se place résolument sous le signe de l'ouverture, de la diversité et de la curiosité. Préparez-vous à un voyage artistique audacieux, jalonné de sonorités différentes et de propositions surprenantes qui sauront piquer l'intérêt des petits comme des grands.

Bloquez votre agenda ! **Le coup d'envoi de cette aventure culturelle sera donné le mercredi 9 septembre à 20h** lors de la traditionnelle soirée d'ouverture de saison. Ce rendez-vous convivial, ouvert à tous, sera l'occasion idéale de découvrir en images et en musique les spectacles, concerts et abonnements qui rythmeront vos prochains mois à Wintzenheim.

Venez cultiver votre curiosité !

Entrée libre pour la soirée d'ouverture (réservation obligatoire). Infos et billetterie dès le 15 août sur le site de la ville et auprès de l'Arthuss.

TOUTES LES INFOS SUR L'ARTHUSS



Sur www.ville-wintzenheim.fr : Accueil > Vie associative et culturelle > Espace culturel Arthuss
Téléphone : 03 89 79 60 17
arthuss@mairie-wintzenheim.fr



LE LIVRIER : LA LECTURE POUR TOUS, GRÂCE À VOUS !

Permettre à chaque habitant d'accéder gratuitement à la lecture : une volonté forte de la Ville de Wintzenheim à travers ses relais du livre, **Le Livrier**. Que l'on soit petit ou grand, chacun y trouve son bonheur. Grâce aux deux campagnes d'achat annuelles de la commune et aux prêts réguliers de la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BDA), **les étagères se renouvellent sans cesse pour vous proposer un large choix de nouveautés et de thématiques diversifiées.**

Ce service de proximité ne pourrait exister sans l'engagement exceptionnel de nos bénévoles. **Un grand merci à eux pour leur travail remarquable !** Pour faire vivre ce lieu et assurer les permanences, l'équipe cherche aujourd'hui à s'agrandir. Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? Pas besoin d'être professeur de littérature ni de

lire dix livres par mois : votre sourire et votre envie de partager suffisent amplement.

Pour nous rejoindre : Présentez-vous sur place aux heures d'ouverture, contactez-nous au 03 89 27 94 93 ou par email à : livrier@mairie-wintzenheim.fr.



2A2MW : L'ACTUALITÉ

Certes, 2A2MW a vécu en 2025 une exceptionnelle année, marquée par un quatorzième festival et un trentième anniversaire dignement célébrés. Nous voilà en année de transition, le temps de recharger les batteries, de réfléchir à l'avenir.



Notre actualité du printemps prouve que l'inaction n'est pas de mise. Notre traditionnelle présence à la Foire Eco Bio de Colmar a démontré une nouvelle fois la magie de l'orgue de barbarie ; nos tourneurs ont fait le plein d'enfants émerveillés par des tours de manivelle. De belles rencontres avec des habitués, aussi. Des contacts engagés avec la nouvelle équipe municipale confirment

l'indispensable appui de la commune pour nos activités. Des contacts aussi avec l'école de musique et de danse : on va se revoir et faire des choses ensemble.

En juin, Wintzenheim a accueilli la journée tri-nationale ; deux délégations venues de Suisse et d'Allemagne ont partagé un moment de retrouvailles et de découvertes : le musée des métiers du bois et le repas étaient programmés le 20 juin. Après la trêve estivale, un automne studieux nous attend. Notre quinzième festival entre en chantier, avec beau-

coup de questions liées au calendrier. Changer la date et gagner un peu de temps sur la canicule ? Trouver le bon créneau dans un printemps marqué par les élections.

Du travail passionnant et des perspectives qui enthousiasment. Cela relance à l'évidence le besoin criant de renforts à trouver pour assurer à notre association sa pérennité.

Alors, avis aux amateurs !

CHORALE LAURENTIA

Vous aimez chanter et partager un moment convivial dans une ambiance chaleureuse ?

La chorale Laurentia vous invite à ses portes ouvertes, le lundi 14 septembre à 19h à la salle « Leon BREITEL », à l'arrière de la salle Laurentia, 71 rue du Maréchal Joffre à Wintzenheim.

Femmes et hommes, débutants et chanteurs confirmés, venez découvrir notre chorale, sous la direction de notre chef Bruno ANGELO, rencontrer ses membres et participer à une répétition dans la bonne humeur.



Nous serons heureux de vous accueillir et de partager avec vous le plaisir du chant choral.

Contact : 06 03 74 87 42

bettle.marie-jeanne@orange.fr

L'ATELIER VEL'AUTONOME WINTZ : DÉDIÉ AU VÉLO

Découvrez un espace convivial d'échange et d'apprentissage autour du vélo ! Né d'un constat simple lors de nos sorties : de nombreux cyclistes ignorent les gestes essentiels pour entretenir leur monture.

Notre mission ? Vous rendre autonome :

- ✓ Comprendre le fonctionnement de votre vélo ;
- ✓ Apprendre à l'entretenir et à le réparer ;
- ✓ Bénéficier de conseils avisés en matière de sécurité.

Notre association à but non lucratif rassemble une équipe passionnée à votre service, professionnels du vélo et bénévoles. Avec pédagogie et bienveillance, nous mettons tout en œuvre pour vous transmettre notre savoir-faire.

Pas besoin d'être expert : que vous soyez débutant ou simplement peu sûr de vous, nous vous prouvons que l'entretien d'un vélo est accessible à tous !

Pratique et accessibilité :

- Adhésion annuelle 15€ : valable pour vous et votre famille proche (conjoint et enfants) pour l'année civile.

- Horaires : les ateliers ont généralement lieu le jeudi de 18h à 20h à la halle des fêtes de Wintzenheim (sous réserve de disponibilité des bénévoles et de la salle).

- Infos et planning : retrouvez toutes nos coordonnées sur le site de la mairie, rubrique « Vie associative et culturelle / Autres associations ».

N'hésitez pas à nous rendre visite ! À très bientôt. L'équipe de l'Atelier Vél'Autonome Wintz Guillaume, Philippe, Laurent, Dominique, Théo, Claire, Carole et Pascal.



LA FÊTE MONTAGNARDE DU CLUB VOSGIEN

Le mardi 14 juillet 2026 aura lieu la traditionnelle fête montagnarde du Club Vosgien de Wintzenheim ! L'occasion de passer une journée mémorable au chalet Saint-Gilles, au pied du massif des Châteaux.

Au programme : un bal champêtre, des jeux pour les enfants, des concours de tir et de quilles ouverts à tous dès le matin, ainsi que de délicieux plats préparés par nos bénévoles. Et bien sûr, l'ambiance conviviale et festive tout au long de la journée !

Le Club Vosgien attend un public nombreux pour partager

ce moment de joie et de convivialité. Une présence essentielle pour faire de cet événement un succès. Une agréable façon de soutenir l'œuvre de l'association sur les sentiers du massif du Hohlandsbourg, des centaines d'heures de travail bénévole d'utilité publique !



UNC WINTZENHEIM

Le 18 avril dernier, dans la salle Tomi Ungerer à Logelbach, s'est tenue l'assemblée générale de l'UNC, présidée par Antoine Schlegel.

Après avoir accueilli les membres et sympathisants présents, le président a remercié les autorités civiles ayant répondu à son invitation, à savoir Hubert Ott, député, Lucien Muller, conseiller d'Alsace, Pierre Perathoner, président de l'UNC du sous-groupe de Colmar, ainsi que Jean-Jacques Haegelin, président de l'OMSPAC et de l'Union départementale des Médaillés Militaires.

L'assemblée s'est ensuite déroulée selon l'ordre du jour habituel. Il a notamment été indiqué que l'association comptait 35 membres au 31 décembre 2025. Un hommage a été rendu aux porte-drapeaux en général.

À l'issue de la réunion, un dépôt de gerbes a été effectué au monument aux morts de Logelbach, cérémonie rehaussée par la participation musicale de la « Vaillante ». Un verre de l'amitié a ensuite été offert pour clore cette partie officielle, avant que les participants ne se retrouvent autour d'un excellent repas préparé par un couple de membres de l'UNC.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, animée par les airs d'accordéon d'un musicien apprécié de tous.



UNE FIN DE L'ANNÉE ARTISTIQUE DE L'EMDW

La fin de l'année artistique de l'EMDW a été ponctuée par de nombreux événements festifs dans le cadre des 45 ans de l'école. Concerts, ateliers de découverte, conférences, masterclass, classes ouvertes : ce fut l'occasion pour petits et grands de découvrir ou redécouvrir une école dynamique qui tient à partager avec vous « le bien-être en musique et en danse ».

L'été s'installe, les musiciens, chanteurs, danseurs, professeurs et bénévoles vont à présent profiter de vacances bien méritées et vous préparent d'ores et déjà la rentrée artistique 2026/2027.

Envie de faire de la musique, de se mettre au chant ou à la danse ? Musique, danse classique ou moderne, chant, groupe de musiques actuelles, chœurs d'enfants : il y a forcément un cours à votre mesure.

Les inscriptions auront lieu la semaine du 7 au 12 septembre et la reprise des cours se fera le lundi 14 septembre.

Pour plus d'infos : emdwtntz@gmail.com ou <https://www.emdwtntz.fr>



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2026

1. Installation des conseillers municipaux
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Désignation des assesseurs
4. Election du Maire
5. Fixation du nombre d'adjoints
6. Elections des adjoints
7. Lecture de la Charte de l' élu local
8. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2025
9. Délégations du conseil municipal au Maire
10. Approbation de l'enveloppe indemnitaire globale des indemnités des élus et répartition
11. Approbation de la majoration des indemnités des élus
12. Election des membres de la commission d'appel d'offres et du jury de concours
13. Election des membres de la commission de délégation de service public
14. Modalités d'élection des membres des commissions municipales et des représentants de la commune dans les organismes non soumis à des dispositions législatives ou réglementaires particulières
15. Création des commissions municipales et désignation des membres des commissions
16. Désignation des représentants élus du Comité de Jumelage
17. Désignation des représentants élus au comité consultatif des sages : le Conseil municipal des Aînés
18. Approbation du nombre de membres du conseil d'administration au Centre Communal d'Action Sociale et désignation des membres
19. Désignation des représentants de la commune à la Commission Communale Consultative de la Chasse
20. Désignation des membres du conseil d'exploitation de la Régie Municipale des Antennes Communautaires
21. Désignation des commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs
22. Renouvellement du comité Syndical Territoire d'Energie Alsace
23. Election des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (S.I.T.D.C.E.)
24. Election des délégués de la commune au Syndicat Forestier du massif des 5 châteaux
25. Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte Fecht et Amont
26. Election des délégués de la commune au SIVOM du canton de Wintzenheim
27. Election des délégués de la commune au Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar et Environs
28. Election des délégués de la commune au Syndicat du Parc Régional des Ballons des Vosges

29. Composition de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et désignation des membres
30. Election des délégués de la commune aux conseils d'école
31. Désignation des représentants au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers
32. Désignation des représentants au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du canton de Wintzenheim et des communes associées
33. Désignation des représentants Œuvres Sociales du personnel
34. Désignation des délégués au Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunaux château Waldner de Freundstein
35. Désignation des membres siégeant à la commission locale d'évaluation des charges transférées
36. Création d'une Commission de contrôle financier
37. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités

Séance du 21/05/2026

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars 2026
3. Approbation du Règlement intérieur du conseil municipal
4. Bilan foncier 2025
5. Election du Président de séance pour les points 7.11. et 14. de l'ordre du jour du conseil municipal
6. Approbation du Règlement Budgétaire et Financier
7. Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget principal
8. Affectation des résultats au budget supplémentaire 2026 du budget principal
9. Approbation du Budget Supplémentaire 2026 du budget principal
10. Approbation des subventions 2026 aux associations
11. Approbation du Compte Financier Unique 2025 de la R.M.A.C.T.W.
12. Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2026 de la R.M.A.C.T.W.
13. Approbation du Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
14. Approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe de la gendarmerie
15. Affectation des résultats au Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe de la gendarmerie
16. Modification de l'autorisation de programme – crédit de paiement n°1 « Construction d'une nouvelle gendarmerie »
17. Approbation du Budget Supplémentaire 2026 du budget annexe de la gendarmerie

18. Annulation de la demande de fonds de concours pour la construction de la nouvelle gendarmerie pour réaffectation
19. Demande de subvention auprès de l'Etat pour la construction de la gendarmerie
20. Approbation des conditions juridiques et financières du projet de gendarmerie
21. Garantie communale au profit de Pôle Habitat – Colmar – Centre Alsace pour le Contrat de prêt n°186236 comprenant sept lignes d'un montant total de 2 687 579 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
22. Approbation de la convention de mécénat avec Vialis pour les festivités du 12 Juillet 2026
23. Subvention exceptionnelle attribuée à Tahlie NEHEMIA
24. Approbation de la convention de partenariat dans le cadre du Contrat de Territoire Alsace - Région de Colmar 2022-2025 portant sur l'implantation d'un nouveau centre logistique avec la CeA concernant la Banque Alimentaire
25. Approbation du principe de la municipalisation des services de l'accueil périscolaire et de loisirs
26. Adoption des tarifs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs
27. Approbation de la convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics
28. Création et composition du comité consultatif du conseil municipal des jeunes
29. Composition du Comité consultatif d'organisation et de développement des manifestations communales
30. Création et composition du Comité consultatif du parc de la Forge
31. Désignation de suppléants aux commissions communales
32. Fixation du nombre de représentants du CST dans le cadre de élections professionnelles du 10 décembre 2026
33. Vente de la parcelle 21 - Section 86 en zone N
34. Approbation de la convention de mise à disposition d'un espace à usage de jardins partagés
35. Fixation d'un budget de formation des élus pour 2027 et modalités de fonctionnement
36. Informations
 - Autorisations d'urbanisme
 - Manifestations
 - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités

Séance du 05/06/2026

1. Election des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

PLAN CANICULE

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. **La Ville de WINTZENHEIM et son Centre communal d'Action Sociale aident les habitants les plus vulnérables et isolés.**

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous vivez seul(e) ? **Demandez votre inscription sur le registre communal.**

La démarche est gratuite et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles. **Vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches sur le registre municipal. Veuillez contacter le C.C.A.S. au 03.89.27.94.94** ou envoyer un mail afin de vous signaler à aschmitz@mairie-wintzenheim.fr avec vos coordonnées.

Lors de l'activation du plan canicule par la Préfecture, la personne inscrite sera contactée quotidiennement par des agents de la Mairie ou du Centre Communal d'Action Sociale. Une alerte pourra être déclenchée en cas de problème ou de non-réponse.

Retrouvez ci-contre les gestes de prévention à adopter.

CONTACTER LE CCAS



Aude SCHMITZ au 03 89 27 94 94

aschmitz@mairie-wintzenheim.fr

Informations sur le CCAS :

www.ville-wintzenheim.fr/les-missions-du-ccas/



ABONNEMENT ANNUEL BUS TRACE SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de WINTZENHEIM vous **propose d'obtenir votre carte annuelle de transport de bus TRACE solidaire pour un montant de 50€ par an.**

Le coût réel de la carte étant de 170€, la prise en charge restante est financée par le C.C.A.S de la commune soit 120€.



Afin d'en bénéficier, vous devez être domicilié sur la commune, être non imposable et rentrer dans l'un des critères suivants :

- Spécial demandeurs d'emploi : bénéficiaires du RSA, Contrat de Travail à Durée Déterminée d'Insertion (ACCES,...) ou CDDU (Manne Emploi), personnes bénéficiant du Parcours Emploi Compétence (PEC), Contrat Centre d'Adaptation à la vie active de l'Association Espoir (CAVA), Contrat d'engagement jeune (CEJ) ou PACEA ou stagiaires rémunérés par l'ASP, l'AFPA ou Pôle Emploi.
- Personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité minimum 80 % ou d'une carte mobilité inclusion (CMI) mention « invalidité ».

Les conditions d'obtention :

Ainsi, si vous souhaitez l'acquérir, veuillez vous adresser au service accueil et formalités administratives de la mairie de Wintzenheim, muni des documents suivants :

- 1 chèque de 50€ libellé à l'ordre du Trésor Public
- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de votre carte d'identité ou passeport
- le dernier avis de non-imposition
- 1 justificatif prouvant votre situation (handicap, demandeur d'emploi...)
- ancienne carte de bus si renouvellement.



Noces d'or
SCHWANDER Pierre et JOSEPH Martine



Mme MARSCHAL Germaine (100 ans)



Noces d'or
FRANK Guy et BIRLINGER Micheline



M. BETTINGER
Laurent (90 ans)



M. HEITZMANN
René (90 ans)

M. THIL
Gérard (90 ans)



Mme BERNARD
Marie (95 ans)

Les grands anniversaires

Âge	Naissance	Nom	Prénom
100 ans	10/11/1925	MARSCHAL	Germaine
90 ans	12/01/1936	BETTINGER	Laurent
90 ans	27/01/1936	HEITZMANN	René
90 ans	08/02/1936	THIL	Gérard
95 ans	17/02/1931	BERNARD née GANGLOFF	Marie
95 ans	19/02/1931	FRERY née ALLHEILY	Charlotte
95 ans	20/02/1931	OUGIER	Claude
90 ans	11/03/1936	RAMI	Clara
90 ans	07/05/1936	GROLLEMUND née DA CUNHAE SA	Eugénie

Noces de Diamant (60 ans)

Date de mariage	Noms des couples
22/04/1966	BAUMANN Georges / WERTH Brigitte

Noces d'Or (50 ans)

Date de mariage	Noms des couples
07/11/1975	SCHWANDER Pierre / JOSEPH Martine
05/12/1975	FRANK Guy / BIRLINGER Micheline

Noces de Palissandre (65 ans)

Date de mariage	Noms des couples
01/05/1961	KLOPFER Henri / NIVEL Marie Thérèse



Mme GROLLEMUND
Eugénie (90 ans)



Mme FRERY
Charlotte
(95 ans)

M. OUGIER
Claude (95 ans)



Mme RAMI
Clara (90 ans)

Noces de diamant
BAUMANN Georges et WERTH Brigitte





REJOINS LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Tu as entre 9 et 17 ans, des idées pour Wintzenheim et tu souhaites t'investir pour ta ville ?

Le Conseil Municipal des Jeunes te permet de participer à la vie locale, de proposer des projets, de prendre part à des événements et de faire entendre la voix des jeunes.

Tout au long de l'année, le CMJ organise et participe à différentes manifestations, comme la Bourse BD.

REJOIGNEZ LE CONSEIL MUNICIPAL DES AÎNÉS !

Vous avez plus de 60 ans, des idées pour Wintzenheim et vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune ?

Le Conseil Municipal des Aînés vous permet de participer à la réflexion sur les projets locaux, de partager votre expérience et de contribuer à des actions au service des habitants, au sein d'une équipe conviviale et à taille humaine.

Le CMA favorise également les échanges avec le Conseil Municipal des Jeunes afin de développer des projets intergénérationnels et renforcer le lien entre les générations.

Alors n'hésitez plus et rejoignez le Conseil Municipal des Jeunes ou des Aînés de Wintzenheim !
Renseignements : Service Vie Associative et Manifestations Communales
03 89 27 94 89 – cbuhler@mairie-wintzenheim.fr

Parole aux groupes

GROUPE VIVE WINTZENHEIM

Trois mois après notre installation, notre équipe agit avec énergie et détermination au service de notre commune.

Ces premières semaines nous ont permis de prendre la mesure des dossiers, d'aller à la rencontre des habitants, des associations et des acteurs locaux pour mieux comprendre les réalités du territoire. Cette proximité guidera notre action.

Parmi les premiers dossiers engagés, la municipalisation du service périscolaire constitue un projet majeur mené dans des délais contraints. Grâce à l'implication des élus et à la mobilisation des services municipaux, nous pourrions assurer un accueil de vos enfants dans des conditions optimales dès la rentrée prochaine.

Nous poursuivons également les projets engagés lors du précédent mandat, dont la construction de la nouvelle gendarmerie. Le chantier est déjà bien avancé, les bâtiments étant en grande partie sortis de terre. Sa mise en service est prévue pour fin 2027.

Si certains projets s'inscrivent dans le long terme, notre action s'exprime aussi au quotidien, à travers des actions concrètes pour le cadre de vie et le bon fonctionnement de la commune.

La vitalité de la ville repose aussi sur l'engagement de ses habitants. Participation à la vie associative, implication dans la vie locale, présence aux événements : ces engagements font vivre le territoire et contribuent à son dynamisme. La journée citoyenne en fût un bel exemple, merci à tous les participants !

Ensemble continuons à construire l'avenir de notre commune.

Pour le groupe, Alexis STRUSS

GROUPE WINTZEN'AIME

WINTZEN'Aime remercie chaleureusement tous les électeurs pour leur soutien et leur confiance.

Nous avons à cœur de participer pleinement à la vie de notre commune et de porter votre voix avec engagement.

Petit à petit, les échanges se construisent et de nouveaux projets voient le jour. Le conseil municipal étant composé en grande partie de nouveaux élus, chacun montre sa volonté d'avancer dans le respect, l'écoute et le dialogue. Malgré des sensibilités différentes, majorité et minorité travaillent ensemble dans un esprit serein et constructif, sans conflit, avec un objectif commun : agir pour le bien de tous les habitants.

Pour le groupe, Christine CHANOT

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27-02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Parce qu'il se passe toujours quelque chose à **Wintzenheim**, retrouvez ici les petits et grands événements qui font la richesse et la vitalité de notre belle cité.

Le Market Fest Pokémon & TCG

Dimanche 05 juillet de 9h à 17h
Halle des Fêtes

Marché historique et toutes collections

Dimanche 05 juillet de 9h à 17h
Halle des Fêtes

Concert de l'Ensemble de Chambre de la Région Rhénane avec Marie Noirjean

Samedi 11 juillet à 20h
Chapelle Herzog

Fête Révolutionnaire

Dimanche 12 juillet à partir de 18h30
Centre-ville de Wintzenheim

Marché aux puces du tarot club

Dimanche 6 septembre de 7h à 16h
Halle des Fêtes et centre-ville

Don de sang

Lundi 7 septembre de 16h30 à 19h30
Salle Laurentia

Soirée d'ouverture de saison de l'Arthuss

Mercredi 9 septembre à 20h
Auditorium de l'Arthuss

Bourse aux vêtements du Hand-Ball Club

Samedi 12 et dimanche 13 septembre
Halle des Fêtes

Marathon de Colmar

Dimanche 20 septembre
Wintzenheim et Logelbach

Exposition Wintzen'arts

Samedi 26 et dimanche 27 septembre
Salle Laurentia

Brocante Geek ElectroNewOrder

Du 25 au 27 septembre
Halle des Fêtes

Concert Trio avec Daniel Fohrer au piano

Dimanche 27 septembre à 17h
Eglise de Logelbach

Bourse de puériculture

Samedi 3 et dimanche 4 octobre
Halle des Fêtes

Concert de la saison culturelle de l'Arthuss

Mercredi 07 octobre à 20h
Auditorium de l'Arthuss

Accompagnement à la Parentalité : Création de jouets

Lundi 12 octobre de 19h30 à 21h30
Ecole Mathias Grünewald

Spectacle jeune public de la saison culturelle

Mercredi 21 octobre à 15h
Auditorium de l'Arthuss

14^{ème} édition de la Fête d'Automne

Dimanche 25 octobre de 10h à 19h
Halle des Fêtes

23^{ème} Bourse BD et multi-collections

Dimanche 1^{er} novembre de 9h à 17h
Halle des Fêtes

Concert de la saison culturelle de l'Arthuss

Mercredi 04 novembre à 20h
Auditorium de l'Arthuss

Spectacle de la Cie Les Vrillés

Du 13 au 15 novembre
Salle Laurentia

Exposition avicole

Samedi 14 et dimanche 15 novembre
Halle des Fêtes

Marché de Noël de Wintzenheim

Du 4 au 6 décembre
Halle des Fêtes

Marché de Noël de Logelbach

Samedi 12 et dimanche 13 décembre
Parvis de l'Eglise à Logelbach



Retrouvez l'actualité complète et les événements sur la page

www.ville-wintzenheim.fr